

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'OAA en 2017

VOLET ADOPTION

Les procédures d'adoption mises en place en Haïti depuis la signature de la convention de La Haye, par la complexité administrative surtout, connaissent un réel ralentissement.

La Direction Générale de l'IBESR rencontrée a deux reprises en fin d'année, lors de la venue de Mme Villedrouin à Paris et à l'occasion de la réunion organisée à Port au Prince pendant la mission commune de novembre 2017 confirme qu'elle poursuit une nécessaire réorganisation et modernisation du service.

Considérant l'importance des décisions d'adoptabilité et d'apparentement qui doivent être prises en vertu des principes qui régissent l'adoption et les droits des enfants, il a été créé un Collège d'adoptabilité et d'apparentement (CAA). Ce collège semble maintenant rodé et accepté par les personnels pour lesquels ces process rompaient avec des habitudes de longue date. Les services se sont vus renforcés en psychologues et travailleurs sociaux, et également déconcentrés sur d'autres départements.

La Direction Générale renforcée en aide juridique et politique veille au respect et à la bonne application de la législation en matière d'adoption et lutte contre les gains matériels indus. L'objet, la composition, et le fonctionnement clairement définis sont de nature à rassurer sur la rigueur des dossiers des enfants proposés à l'adoption internationale. Lesquels sont présentés selon leur date d'enregistrement à l'IBESR, autant que faire se peut, selon aussi l'âge des enfants présentés en adoption.

Ces nouvelles procédures montrent une grande rigueur dans la préparation des dossiers, le suivi des crèches, la préparation des familles biologiques confiant leur enfant en adoption et le suivi des familles adoptives lors de la période de familiarisation.

LES ENFANTS ADOPTES

13 dossiers ont été adressés dans le pays pour le quota 2017.

En 2017, 6 familles seulement ont pu se voir proposer un apparentement (*dossiers enregistrés en 2014, 2015, 2016 à l'IBESR*) et effectuer pour 5 d'entre elles la période de socialisation.

Sur les 7 enfants, - dont une fratrie composée d'un petit garçon né en 2011 et une petite fille née en 2012 - pas de problème de santé particulier.

Ces enfants seront confiés à des familles de Loire-Atlantique, Ille et Vilaine, Hauts de Seine, Vendée, Lot, et Morbihan.

Concernant les arrivées sur le territoire français :

- à noter l'arrivée d'une petite fille de 4 ans en Charente-Maritime pour un couple en attente depuis 2013,

- une petite fille de 4 ans, pour un couple du Puy de Dôme en attente depuis 2014.

Un autre dossier connaît de gros retards compte tenu des difficultés pour retrouver la mère biologique de l'enfant, alors que la socialisation est faite (dossier 2013).

LES ADOPTANTS

- Trois couples mariés, sans enfant (autour de 40 ans), cadres et professions libérales.
- Trois candidates à l'adoption célibataire, dans la quarantaine et occupant des postes de cadres.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

L'OAA exerçant son activité sur le seul territoire haïtien, beaucoup de demandes d'adoption ont reçu une réponse négative, ou une réponse d'attente les dirigeant sur d'autres OAA ou sur l'AFA selon les profils.

92 demandes ont été enregistrées dont trente par internet, via le site de l'OAA, ce qui montre une chute des demandes. Cette baisse nous semble correspondre à l'augmentation du coût de l'adoption avec les frais induits par la période de socialisation (nécessité d'effectuer plusieurs vols plus le coût des séjours dans le pays durant les deux semaines de socialisation et la dernière semaine sur place).

15 demandes ont été acceptées, deux dossiers ont été retirés pour cause de grossesse. A noter une sélection plus rigoureuse compte tenu des quotas imposés aux OAA.

L'OAA a poursuivi les suivis des enfants arrivés depuis le séisme et plus régulièrement pour les enfants arrivés depuis 2014 sur le territoire français (4).

Les suivis sont effectués régulièrement par la psychologue clinicienne de l'association ou via des vacations déléguées aux psychologues du secteur privé, et transmis régulièrement à l'IBESR, accompagnés de photos.

LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE

L'OAA a effectué une mission en Haïti courant novembre, dans le cadre d'une mission commune avec trois autres OAA. Mission accomplie et préparée par Jimmy Messineo dont nous avons pu apprécier la disponibilité et les compétences.

Nous avons rencontré la direction de l'IBESR à trois reprises, les services de l'Ambassade de France, accompagnées dans nos déplacements de M. Vanel LAURENT, nouveau collaborateur depuis janvier 2017 et correspondant sur place, chargée du suivi des dossiers de Ti Malice. Les crèches ont été visitées et les enfants préparés pour l'adoption ont pu être rencontrés.

Également l'OAA a pu se déplacer dans les structures dans lesquelles des parrainages sont en place pour voir les enfants, évaluer les besoins et apprécier le suivi sur place.

A l'occasion de la mission, les OAA ont eu l'honneur d'être invités par Mme Villedrouin à une cérémonie placée sous la présidence de la Première Dame et destinée à remercier solennellement les premières familles haïtiennes accueillant des enfants non adoptables et en grande difficultés, cérémonie à laquelle assistait la représentation diplomatique de la France.

RELATIONS AVEC LES CONSEILS GÉNÉRAUX ET LES AUTRES OAA

L'OAA entretient des liens institutionnels avec les départements dans lesquels elle est autorisée et leur transmet régulièrement son rapport d'activité. Elle les tient informés des propositions d'apparement, des arrivées des enfants et rencontre les services de l'ASE selon les cas. Elle poursuivra ses visites aux Départements en 2017.

L'OAA a participé à la réunion d'information organisée par le SAI à l'intention des Conseils Généraux à Paris début novembre.

Elle entretient des relations avec les OAA partenaires, selon les considérations éthiques qui les rassemblent (*Accueil et Partage, Enfants du Monde, RDSEE*).

C'est ainsi que les adoptants des 4 OAA ont pu bénéficier de plusieurs formations, dont l'une sur la période de socialisation qui a rencontré un grand succès.

VIE DE L'ASSOCIATION

L'assemblée Générale annuelle s'est déroulée durant le week-end de Pentecôte et a rassemblé 132 participants, en présence de Mme SALOMON, directrice de crèche à Hinche (Haïti sur la Plateau Central) et de Mme Dallye BERNARD TELEMAQUE, directrice de crèche à Delmas, en déplacement en France à cette période.

Aucune modification statutaire n'est intervenue.

LES ACTIVITÉS DE FORMATION

Les membres de l'équipe participent autant que faire se peut aux formations proposées notamment via la FFOAA, tant en direction des responsables de l'OAA, qu'en direction des sessions destinées à la préparation des familles. Plusieurs se sont tenues à Paris et en province.

La responsable du secteur santé a participé aux réunions d'information santé organisées par la MAI. Elle va intervenir en Haïti sur la prévention et la santé des enfants auprès des responsables de maisons d'Enfants.

Des inscriptions ont été prises pour des formations en lien avec l'adoption internationale et la préparation des adoptants par le COPES en 2017, qui offre des stages relativement pointus à destination des professionnels.

LE RAPPORT FINANCIER

L'OAA a bénéficié d'une subvention de la MAI via son partenariat avec Accueil et Partage, Enfants du Monde France, RDSEE, pour la mission commune effectuée dans le pays en novembre sur l'action prévue et réalisée par une psychologue dans les maisons d'enfants.

Elle a bénéficié d'une aide de la collectivité d'accueil.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Aucun cas de maltraitance ou d'échec n'a été constaté. Les enfants accueillis après 2010 se sont bien adaptés et, à ce jour, ne montrent pas trace de désordres psychologiques dus au séisme. La résilience est réelle.

Les jugements d'adoptions sont prononcés en « adoption plénière ». Seuls quelques rares TGI prononcent des jugements d'adoption simple sur les derniers dossiers séisme présentés tardivement.

A ce jour, deux familles n'ont toujours pas obtenu le jugement pour l'enfant qui leur a été confié en adoption.

LA RECHERCHE DES ORIGINES

Une jeune fille a souhaité obtenir son dossier d'adoption par l'intermédiaire de l'ASE de la Haute-Vienne.

FINANCES

Les finances de l'association, contrôlées par le Cabinet d'Expertise Comptable FAUCHER-FERRIER sont équilibrées.

Elles devront être gérées au plus près puisque l'OAA s'est installé dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, mais plus coûteux en loyers et en charges.

L'association fonctionne avec des bénévoles mais les frais de fonctionnement, les frais de déplacements et les missions absorbent une grande part de la section de fonctionnement du budget adoption.

Le volet humanitaire est autosuffisant. Cela grâce à l'aide de la Région Aquitaine (ex-Limousin). Plusieurs dossiers ont pu être retenus dans le cadre de la Coopération Internationale pour le Burkina Faso, partenaire de longue date et un dossier est en préparation pour Haïti sur 2019.

MISSIONS EN HAITI

Une seule mission a été effectuée au cours de l'année 2017 :

- pour consolider les liens avec les crèches (*Nid d'Amour, Soutien aux Enfants en Difficultés, Nid d'Espoir*) pour apporter des produits de première nécessité (*médicaments et produits d'hygiène de base...*) grâce à divers partenariats et notamment Air France, aider une bibliothèque dans la zone de Croix des Bouquets ;
- Pour suivre les dossiers et rencontrer les autorités haïtiennes, la direction de l'IBESR, nos partenaires et notre correspondant sur place.
- Pour effectuer le suivi des enfants parrainés et faire le lien avec les familles qui les aident dans leurs cursus scolaires.
- Suivre les dossiers d'aide à la scolarisation.

PROSPECTION

Une mission en avril a pu rencontrer les autorités du Burkina-Faso et la crèche qu'elle soutient.

Des liens privilégiés ont été noués depuis de nombreuses années dans le cadre des relations de Coopération décentralisée entre le Burkina Faso et le Limousin. Pour mémoire, compte tenu des contacts fréquents entretenus, ainsi que des actions de parrainages poursuivies dans la région d'Oubritenga, l'OAA renouvelle son souhait de travailler dans ce pays.

Nous sommes dans l'attente de la décision des Autorités Françaises auprès desquelles nous allons renouveler notre demande. L'association tient à développer son activité en Afrique plus particulièrement (Burkina Faso, Bénin ...).

HUMANITAIRE

Des ventes d'artisanat haïtien ont permis de récolter des fonds. Des actions renouvelées et développées chaque année car les bénéfices effectués sont intégralement réinvestis dans l'aide à la scolarité et les parrainages.

Les donateurs réguliers restent fidèles à Ti Malice et pérennisent leur participation d'année en année.

Plusieurs actions ont aussi permis d'aider à l'équipement des crèches (*Solidarité aux enfants démunis, Nid d'Espoir et Nid d'Amour*) et à leur fonctionnement (*achat d'eau, de laits maternisés, couches*).

Les aides pour 2018 interviendront en partenariat sur des projets de développement durable. Notamment pour soutenir le maraîchage et la petite économie agricole qui contribue à améliorer la nutrition des enfants.

Une action informatique à l'école est retenue par la Région Aquitaine pour janvier-février 2018. Un accompagnement au crédit solidaire est reconduit qui permet aux femmes de créer des activités permettant l'autosuffisance alimentaire et l'éducation des enfants.

PARRAINAGES

Cette action a pour but de venir en aide aux enfants qui ne peuvent être adoptés ; elle permet la scolarisation et se développe grâce à l'efficacité de la responsable nationale.

L'OAA a financé plusieurs actions d'aide à la rentrée scolaire (*opération « cartable » et « aide à la rentrée scolaire »*) : achat de cartables avec matériel, frais d'écolage, uniformes, chaussures et boîtes à lunch dans la zone de Kenscof.

La promotion de cette action se poursuit, action que nous souhaitons développer.

Les enfants parrainés ont été visités et les nouvelles sont régulièrement communiquées aux familles parrainant en Haïti et au Burkina Faso.

RENCONTRE ANNUELLE

132 participants se sont retrouvés le week-end de Pentecôte à Guéret, et force fut de constater la bonne adaptation des enfants confiés.

Toujours un grand jour de joie et de retrouvailles pour les familles qui ont adopté et les enfants (et désormais adolescents!) qui se retrouvent sur une histoire partagée.

Une bouffée d'optimisme pour celles et ceux qui vivent dans l'attente de voir leur dossier avancer et leur projet concrétisé !

L'Assemblée Générale s'est tenue à l'issue de la rencontre.